

Chacun de nous produit quotidiennement environ 1,3 kg de déchets ménagers.

"En Belgique, 456 kilos de déchets communaux par personne sont générés chaque année; un résultat inférieur à la moyenne européenne (492 kilos). 36 % des déchets belges étaient recyclés, 21 % compostés, 42 % incinérés et 1 % mis en décharge" selon Eurostat.²



Déchets communaux collectés dans l'Union Européenne en kg par habitant par an

Quelques pays de l'UE	2000	2009
Allemagne	610	587
Belgique	467	491
Espagne	662	547
France	516	536
GD Luxembourg	509	541
Italie	616	616
Pays-Bas	610	587
Royaume-Uni	578	529

Source: <http://www.ecodomisons.fr/>

"En examinant les méthodes de traitement séparément, on constate que le recyclage était le plus fréquent en Allemagne (47 % des déchets traités), en Belgique (36 %).

Mais ce n'est pas tout!

Chaque année, s'ajoutent à cela 3 500 kg de déchets industriels par personne qui proviennent de la fabrication de nos biens de consommation.

Ces "**déchets cachés**" alourdissent fortement notre consommation quotidienne. On estime qu'un européen consommerait ainsi environ 50 tonnes de ressources. Seule une petite fraction arrive entre les mains du consommateur sous forme de produit.

Le "**sac à dos écologique**" renvoie à la quantité totale de déchets produits pendant le processus d'extraction et de transformation des matières premières pour la fabrication de nos biens de consommation. La production d'un kg d'aluminium utilisable entraîne, par exemple, 5 kg de déchets.

Cela cause de sérieux problèmes pour l'environnement. En outre, la collecte de déchets est très coûteuse.

La politique des déchets dans notre pays est aux mains des trois régions. Cette politique vise à :

- ✚ préserver la santé des citoyens,
- ✚ protéger l'environnement de l'impact néfaste des déchets,
- ✚ combattre le gaspillage de matières premières et d'énergie.

Les trois régions se basent pour ce faire sur la même hiérarchie du traitement des déchets :

- 1 **Prévention**: il faut en premier lieu prévenir l'accumulation ainsi que l'effet nocif des déchets.
- 2 **Réutilisation**: on ne peut éviter certains types de déchets mais on peut, en revanche, les réutiliser, exemple: donner à un magasin de seconde main ou d'occasion vos vêtements, des appareils électriques, les meubles usagés ... - employer des batteries rechargeables etc.
- 3 **Recyclage**: les déchets qui ne peuvent pas être réutilisés peuvent en général être recyclés; ils contiennent des matières premières réutilisables comme le plastique, le verre, le papier ...
- 4 **Combustion**: certains déchets ne peuvent pas être recyclés; ils doivent par conséquent être brûlés, de manière écologique. La plupart des installations de combustion essaient de récupérer l'énergie libérée pour l'électricité, la chaleur ...
- 5 **Mise en décharge**: seuls les déchets qui ne peuvent être brûlés peuvent être mis en décharge par exemple: les carreaux en céramique, les cuvettes de WC.

¹ http://www.belgium.be/fr/environnement/consommation_durable/dechets/

² selon Eurostat